

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 21 décembre 2015, à 19h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny, conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Marc Richard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. René Perron, directeur général
Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. PÉRIODE D'INTROSPECTION
2. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4741-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant le point suivant :

4.D. Résolution autorisant M. René Perron, directrice général à signer pour et au nom de la Municipalité

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
 - 4.A. Soumission pour changer la boîte du camion Ford 2009
 - 4.B. Programme Gravière et Sablière - Résolution paiement des intérêts du règlement d'emprunt # 468-2015
 - 4.C. Travaux publics -Transmission du camion Mack
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

4. RÉSOLUTIONS

4.A. SOUSSION POUR CHANGER LA BOITE DU CAMION FORD 2009

CONSIDÉRANT QUE la camionnette de service est utilisée depuis l'année 2009 et que sa mécanique est en bon état;

CONSIDÉRANT QUE la boîte de cette camionnette est usée, détériorée et qu'elle doit être changée afin d'en assurer l'utilisation;

CONSIDÉRANT QU'il est prévu au plan triennal d'immobilisation 2015 de changer la boîte de la camionnette de service;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue au montant de 2 529,45 \$;

4742-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le changement de la boîte de service de la camionnette chez Carrosserie St-Pierre Carrossier Procolor au montant de 2 529,45 \$ taxes incluses selon la soumission ES00036800. Cette somme sera prise au fonds de roulement de la Municipalité. Elle sera remboursée à raison de 1 264,72 \$ sur deux ans.

4.B. PROGRAMME GRAVIÈRE ET SABLIERE - RÉSOLUTION PAIEMENT DES INTÉRÊTS

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt # 468-2015 prévoit que l'emprunt pour la réalisation de la réfection majeure dans le rang St-Isidore sera payé à même le fonds Carrière et Sablière de la municipalité d'Hébertville;

CONSIDÉRANT QU'à l'année 2016, la municipalité d'Hébertville devra effectuer le versement du paiement des intérêts;

4743-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés appuyé par le conseiller M. Tony Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale d'utiliser le fonds Carrière et Sablière pour payer les intérêts dus sur l'emprunt # 468-2015. Le montant des intérêts sera déterminé par le taux d'intérêt en vigueur lors de la fermeture de cet emprunt. C'est pourquoi les membres du Conseil municipal prévoient une somme de 3 200 \$ ce qui devrait être plus que suffisant pour satisfaire à cette exigence.

4.C. TRAVAUX PUBLICS - TRANSMISSION DU CAMION MACK

CONSIDÉRANT QUE le camion Mack est en service depuis 2004;

CONSIDÉRANT l'usure normale de ce camion et l'utilisation faite de ce camion en hiver;

CONSIDÉRANT QUE sa transmission est endommagée et que la Municipalité ne peut déneiger les rues et les rangs avec un seul camion;

CONSIDÉRANT la soumission # 40042 de Camions MSF Saguenay au montant de 13 510,31 \$;

4744-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le changement la transmission du camion Mack chez Camion MSF Saguenay au montant de 13 510,31 \$ selon la soumission datée du 16 décembre 2015. Cette somme non prévue au plan triennal d'immobilisation sera prise au fonds de roulement de la municipalité. Elle sera remboursée à raison de 3 377,57 \$ sur quatre années.

**4.D. RÉSOLUTION AUTORISANT M. RENÉ PERRON,
DIRECTEUR GÉNÉRAL À SIGNER POUR ET AU NOM DE
LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4745-2015

Que M. René Perron, directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents officiels de la municipalité d'Hébertville ainsi que tous les effets bancaires.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Tony Côté propose de lever l'assemblée, à 19h07.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. EN ÉTUDES RÉGIONALES
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER